

CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 28 MARS 2008, de 18h à 20h

Les personnes suivantes ont assisté au conseil :

- Mme Tillier, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse
- M. Le Bourdonnec, D.D.E.N.
- Les représentants élus des parents d'élèves F.C.P.E. : Mmes Aline-Monnier, Brûlais, Delestre, Dell'Orto, Garreau, Jacquet-Gau, Jézéquel, Le Guennec-Poulain, Moisan et Mussard ; MM Bidan, Rozé et Wagner
- Les enseignants : Mmes Bahu, Bouteloup, Dahyot, Drazic, Lebreton, Lugué, Noël, Ollivier, Peigné, Quénet, Robert et Touche

Etaient excusés : M. Davy, Inspecteur de l'Education Nationale (Cesson-Sévigné)

M. Bernard, Maire de la commune

Mme Chaabi, enseignante en congé de maladie.

Mme Bouteloup est la présidente du conseil et M. Bidan le secrétaire de séance.

1 – COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE : remarques

❖ **Règlement du Conseil d'école** : pour les questions des parents élus, le délai à respecter est un **minimum de 15 jours avant le Conseil** (c'est écrit dans le compte rendu du 15 novembre 2007).

Mme Bouteloup refuse donc d'aborder les 2 points proposés le 20 mars.

D'après les textes officiels qu'elle a consultés, Mme Brûlais objecte que le délai est de 8 jours : elle **demande à Mme Bouteloup de retrouver le numéro de la circulaire stipulant les 15 jours**. Celle-ci s'engage à donner réponse lors du prochain Conseil, mais elle insiste sur **la règle énoncée de ce délai des 15 jours** qui était en place à son arrivée et qui a été acceptée à chaque premier Conseil d'école depuis 2002.

❖ **Demande exceptionnelle concernant les vacances d'élèves** : suite au Conseil, Mme Tillier a organisé une réunion avec Mme Bouteloup, Mme Fontaine (directrice générale des services) et M. Beurel (responsable du service Enfance-Jeunesse) pour faire le point sur l'organisation et le coût du service si l'école n'accueillait pas les élèves lundi 7 et mardi 8 juillet. Une enquête devait être élaborée. Entre temps, Mme Tillier a envisagé une autre piste qui n'était pas compatible avec la 1^{ère}.

Etant donné les problèmes soulevés par les uns et les autres, Mme Bouteloup a décidé **d'abandonner cette idée** : les élèves auront de l'école lundi 7 et mardi 8 juillet.

2 – BUDGETS 2008 : prévision présentée par Mme Tillier (budget voté la semaine suivante).

❖ **Budget investissement** : 65 000 € demandés pour équiper les nouveaux locaux et aménager ceux du cycle (attendre le vote du Conseil municipal).

❖ **Budget Caisse des Ecoles** : La mairie a voté **28 € par enfant (50% du montant total des sorties et spectacles et 25 % du montant total d'une classe transplantée)**.

❖ **Budget fonctionnement** : augmentation des crédits pédagogiques de 1,6 % : 31,80 € par élève pour les fournitures scolaires et 274 € par classe Ajout d'un nouveau crédit de 780 € pour le fonctionnement administratif.

Mme Bouteloup incite la mairie à **prendre en compte le respect de l'environnement** lors des achats : papier recyclable mentionné dans l'appel d'offre pour le papier de reprographie, légère hausse des crédits pour l'achat des cahiers, produits d'entretien biodégradables,

❖ Demande d'un créneau supplémentaire de piscine : **la municipalité a refusé de réserver un 4ème créneau** car elle estime que le budget déjà alloué est important (9 810 €). Les enseignantes regrettent cette décision qui empêche ainsi les élèves de CM2 de pratiquer la natation. Mme Moisan rappelle que cette activité est un **savoir fondamental** : il est très important d'installer les apprentissages aux CP-CE1-CE2, d'arrêter au CM1, puis de reprendre au CM2 en tenant compte du changement de perception corporelle. Les parents d'élèves espèrent donc que la municipalité va de nouveau réfléchir sur la possibilité d'un créneau supplémentaire.

3 – DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LES DEMENAGEMENTS EN FIN D'ANNEE ET L'ORGANISATION INTERNE :

❖ **Déménagements** : après les vacances de printemps, on saura si la rentrée pourra se faire à La Lande de Brin pour le cycle (retards importants pour certains corps de métiers).

Le déménagement aura lieu quand toutes les conditions de sécurité seront réunies (employés des services techniques ou déménageurs privés selon la période choisie).

Une commission regroupant les enseignants, les représentants de parents et des élus se réunira en mai pour discuter des différents points liés à la construction des nouveaux locaux et à la restructuration du groupe actuel. Les parents élus vont distribuer une enquête auprès de toutes les familles pour lister les questions et suggestions.

❖ **Coût du photocopieur** : il est actuellement réparti sur 13 classes. L'an prochain, il ne concernera que 5 classes de cycle 2 et un autre photocopieur concernera 8 classes du cycle 3. Son coût total (location et photocopies) sera beaucoup plus élevé que cette année (4 500 € environ), or il est déduit des fournitures scolaires.

Pour le cycle 2, Mme Tillier avait proposé de **mutualiser** le photocopieur de la maternelle. Il faudrait alors trouver un emplacement équitable entre les 2, ce qui ne faciliterait pas le fonctionnement.

L'équipe enseignante souhaiterait que le photocopieur actuel reste dans la salle des maîtres et qu'un autre appareil soit loué pour les locaux neufs. La différence de coût de revient devrait alors être prise en charge par la mairie (en suppléments des crédits alloués).

4 – SORTIES : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un tableau a déjà été présenté lors du dernier Conseil d'école. Voici les **ajouts ou précisions** :

Classes	Actions et sorties	Coût de revient par élève	Participation parents (par élève)
1 CPCE1 1 CP	Journée Patrimoine à Dinan	11,50 €	4 €
1 CE1 1 CE1	Journée Patrimoine à Dinan Land Art aux 4 saisons sur la commune et sortie à St Malo en juin avec 1 CM2 (visite Aquarium)	11,50 € 20,33 €	4 € 6 €
2 CE2 + CE1CE2	Animation sur les déchets (familles, tri, visite du centre de la Barre Thomas) Ateliers Préhistoire à St Just en mars-avril (techniques du feu, tir au propulseur, parure en schiste vert, levage de menhir, confection de galettes néolithiques)	5,10€ 18,65 €	0 € 8 €
CE2CM1 + CM1	Animation sur les déchets (familles, tri, visite du centre de la Barre Thomas)	5,16 €	0 €
1 CM2 CM1CM2 1 CM2	Land Art aux 4 saisons sur la commune et sortie à St Malo en juin avec 1 CE1 (visite du Mémorial) Sortie à Jersey (un jour)	9,36 € 60 €	5 € 20 €

Pour la **sortie à Jersey**, les parents élus proposent une aide financière exceptionnelle. L'équipe enseignante va en débattre car elle ne voudrait pas mettre en avant ce projet plus qu'un autre, mais elle ne veut pas non plus priver d'aide des familles dans le besoin. Mme Tillier précise également que la municipalité peut aider ces familles au cas par cas.

Les enseignantes rappellent qu'elles ont fait une enquête auprès des familles avant de concrétiser ce projet : toutes étaient d'accord pour régler 20 € en un ou deux versements. Des ventes de gâteaux permettront de récolter l'argent qui sera ensuite distribué aux élèves comme argent de poche.

Mme Leguennec-Poulain signale un **quiproquo installé entre les élèves** : ceux du CM2 de Mme Bahu ont cru qu'ils iraient eux aussi à Jersey, d'autant plus qu'ils ont la même enseignante que les autres pour l'anglais. Or, cette classe a un autre projet (voir sortie de septembre) et, de plus, la sortie de Jersey ne se fait qu'avec 2 classes par commodité (1 seul car, effectif de 51 élèves et non pas 78). Les enseignantes vont expliquer aux élèves qu'il s'agit bien d'un projet de classes et non **pas d'un projet de fin de CM2**.

5 – STAGE DE REMISE A NIVEAU POUR LES ELEVES DE CM :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a décidé de mettre en place un dispositif de stages de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires. Le premier stage aura lieu pendant les vacances de printemps, à raison de **3 heures par jour pendant 5 jours**.

Mme Bouteloup a proposé ce nouveau service aux parents des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques. **Un groupe de 6 élèves** bénéficiera de ce nouveau service dans les locaux de l'école.

Les actions pédagogiques seront conçues sur la base d'un bilan de compétences en français et en mathématiques établi par l'enseignante de chaque élève concerné. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignante de la classe.

6 – MODIFICATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES :

❖ **2007-2008** : Monsieur le Ministre a décidé de lancer une consultation nationale sur le projet de programme pour l'école qui se déroulera entre le 3 et le 29 mars. Le département d'Ille et Vilaine a choisi de laisser chaque école organiser la réflexion en Conseil des maîtres sur la base du temps estimé à 3 heures hors temps dû aux élèves.

En récupération **les classes s'arrêteront le mardi 8 juillet midi** (décision de l'Inspecteur d'Académie **pour toutes les écoles du département**).

La municipalité (services périscolaires ou centre de loisirs) prendra le relais, mais il serait souhaitable de connaître le nombre d'enfants restant sur place pour organiser leur prise en charge.

❖ **2008-2009** : Calendrier National (Ecoles, Collèges, Lycées). **Semaine de 4 jours**.

Rentrée des enseignants	Lundi 1 ^{er} septembre 2008
Rentrée des élèves	Mardi 02 septembre 2008
Tousaint	Du samedi 25 octobre 2008 au jeudi 06 novembre 2008
Noël	Du samedi 20 décembre 2008 au lundi 05 janvier 2009
Hiver	Du samedi 07 février 2009 au lundi 23 février 2009
Printemps	Du samedi 04 avril 2009 au lundi 20 avril 2009
Eté – fin des classes	Jeudi 02 juillet 2009

7 - ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES AU COLLEGE :

❖ **Cas général** : le collège d'accueil est **Les Gayeulles** pour tous les élèves ayant étudié l'anglais ou l'allemand. Ils poursuivront la langue étudiée (4h en 6^{ème}) et débiteront une autre langue en 5^{ème} ou 4^{ème} (Allemand, Espagnol, Italien, ...).

2 classes bilangues sont proposées dès la 6^{ème} : anglais-allemand ou allemand-anglais, à raison de **3h par langue**. 6 élèves ont souhaité la 1^{ère} et 7 élèves la seconde.

❖ **Cas particuliers** :

1 - Une section **bilangue Anglais – Russe** a été proposée cette année : aucun élève n'a souhaité cette option du **collège Anne de Bretagne**.

2 - Une section **bilangue Anglais – Chinois** a été proposée cette année : aucun élève n'a souhaité cette option des **collèges Emile Zola et Les Ormeaux**.

❖ **Remarque** : les élèves de CM2 seront **évalués en langues vivantes du 22 mai au 3 juin** (évaluation départementale du niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues).

8 - QUESTIONS SOUHAITEES PAR LES PARENTS :

❖ **Enseignement de l'allemand dans les années à venir** : le dispositif des langues est académique et dépend du Recteur d'Académie. **Mme Bouteloup ne peut donc pas donner une réponse pour les années à venir**. Elle peut seulement assurer que le dispositif mis en place pour une cohorte d'élèves continue jusqu'à la fin de scolarité obligatoire, donc les élèves qui feront allemand en CE2 conserveront cette langue en tant que LV1 jusqu'en 3^{ème}.

L'enquête adressée aux CE1 pour préciser le **choix entre l'anglais et l'allemand sera envoyée probablement après les vacances de printemps**.

Les parents d'élèves s'engagent à rester vigilants pour s'assurer du maintien de ces 2 langues.

❖ **Coût de l'impression du protocole de vote** : le **nouveau budget alloué** pour le fonctionnement administratif permettra à l'école d'imprimer et de photocopier ces documents **sans empiéter sur celui des fournitures scolaires**.

❖ **Fêtes des écoles** : les parents d'élèves rappellent la date du **samedi 28 juin** et obtiennent l'accord des enseignantes pour annoncer sur leur dépliant une **surprise** préparée avec les élèves.

❖ **Adresses mails des familles de l'école** : les représentants des parents d'élèves voudraient obtenir la liste de ces adresses. Mme Bouteloup précise qu'elle n'a pas renseigné ce **champ facultatif** de Base élèves. Par conséquent, pour ne pas accroître sa charge de travail, elle propose aux parents élus de **rédiger un courrier** demandant à toutes les **familles qui le souhaitent** de leur transmettre leurs coordonnées. Ce mot sera distribué **en début d'année scolaire**.

❖ **Commission Enfance-Jeunesse** : Mme Tillier demande l'autorisation pour les nouveaux membres de cette commission municipale de **venir assister au prochain Conseil d'école**. Les membres donnent leur accord.

La présidente : Mme Bouteloup

Le secrétaire de séance : M. Bidan